



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fort-de-France, le 31 décembre 2020

Communiqué de presse

Prix des carburants pour le mois de janvier 2021

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

En décembre 2020, ces évolutions ont été caractérisées par :

- une sensible progression du cours moyen du pétrole brut Brent en raison de l'optimisme des marchés sur le plan de relance aux Etats-Unis et sur la vaccination contre la Coronavirus. Ainsi, les cotations Brut passent de 41,17 \$ le baril à 49,55 \$, soit +20,4 %,
- pour l'essence et le gasoil, leur cour suit la tendance du Brut avec une augmentation moyenne de 15,2 % pour l'essence et 19,3 % pour le gasoil.
- une nouvelle hausse des prix moyens du Butane de 10,8 % liées aux conditions climatiques en Europe.

La parité euro/dollar augmente favorablement de 2,8 %, un euro vaut 1,2140 dollar en décembre contre 1,181 dollar en novembre. Les annonces de la Réserve Fédérale américaine (FED) dévalorisent le dollar.

L'ensemble de ces éléments conduit à la fixation des prix maximum suivants, à compter du 1^{er} janvier 2021 à zéro heure :

Supercarburant sans plomb :	1,37 €/L soit +7 c€/L par rapport à décembre 2020 (1,30 €/L) ;
Gazole routier :	1,19 €/L soit +9 c€/L par rapport à décembre 2020 (1,10 €/L) ;
Bouteille de gaz de pétrole liquéfié :	25,28 € soit +0,78 € par rapport à décembre 2020 (24,50 €). (de 12,5 kg)

A titre de comparaison, en France métropolitaine, le prix moyen qui a été constaté en décembre 2020 est de 1,35 €/L pour le supercarburant sans plomb et de 1,25 €/L pour le gazole routier.